



HAL
open science

Licence Démographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Démographie. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02036753

HAL Id: hceres-02036753

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036753v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Démographie

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Démographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006015

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Institut de Démographie (IDUP).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Démographie* de l'Université Paris 1 se présente comme une licence ouverte uniquement en troisième année (L3). L'origine de ses étudiants est diversifiée, étant donné qu'ils proviennent aussi bien de la licence de *Sociologie* (ou, en moindre mesure, d'autres licences de Sciences humaines et sociales) que de DUT voire de BTS. Le projet présenté propose, en un seul parcours, une articulation équilibrée entre des enseignements spécialisés et des cours généralistes et d'ouverture. Le but premier de la mention est de donner les connaissances et les compétences de base en démographie d'un niveau de fin de premier cycle universitaire. Seul cas en France, cette licence se présente aussi comme la première étape d'un parcours long, spécialisé en démographie, d'où les liens forts qui l'unissent au master de *Démographie* porté par l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (IDUP).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention *Démographie* a été révisé pour ce nouveau contrat, ce qui a conduit à la suppression de nombre d'options et au non renouvellement du double parcours *Démographie-Economie*. Est ainsi privilégiée une maquette fortement recentrée sur une approche et un affichage fondés sur l'étude des problématiques liées à la question de la population.



Le projet pédagogique retenu est tout à fait cohérent ; il présente un réel souci d'équilibre entre une série d'enseignements spécifiquement dédiés à la démographie (approches quantitatives et qualitatives) et un encadrement plus général ouvert aux sciences sociales (sociologie, histoire, géographie). La question de la progressivité de l'apprentissage universitaire et de la spécialisation scientifique ne se pose pas en l'état, s'agissant d'une mention limitée à la L3. On remarquera que le volume horaire annuel est nettement inférieur à 500 heures ; bien que ce choix soit clairement argumenté, il demeure très probablement aussi lié à l'extrême cohérence d'une mention qui ne prévoit aucun choix de parcours pour ses étudiants. En outre, si les compétences additionnelles sont bel est bien présentes (en particulier l'informatique, les TICE -Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement-, l'anglais), toute opportunité d'apprentissage d'une autre langue que l'anglais semble exclue, ce qui paraît dommageable pour les étudiants, tout comme l'est le fait qu'une partie des cours n'est évaluée que sur une seule note semestrielle. Il est également à noter que le dossier ne semble guère proposer de dispositif spécifique d'évaluation de la formation par les étudiants, ce qui, en tenant compte de la faiblesse des flux, n'aurait pourtant pas été difficile à mettre en place.

Les dispositifs d'aide à la réussite, à l'insertion professionnelle et à la poursuite des études sont, en revanche, bien identifiés et présentés. En dépit de l'absence de tout stage obligatoire (qu'un projet tutoré, par ailleurs fort intéressant, ne remplace pas entièrement) ainsi que de l'impossibilité pratique à encourager la mobilité internationale (cela signifierait, au minimum, l'absence de l'étudiant pendant au moins la moitié de son nouveau cursus annuel), ces dispositifs sont nombreux et constituent autant de points de force de la mention. Tout d'abord, les sources d'informations mises à disposition des étudiants sont variées. Les enseignements favorisent, quant à eux, l'acquisition de nombreux éléments de méthodologie pourvus d'une réelle dimension appliquée. La faiblesse des effectifs favorise, dans le même temps, les orientations futures des étudiants, par le biais d'échanges réitérés avec les anciens étudiants ayant intégré le master *Démographie* de l'IDUP dont la mention est le bassin de recrutement par excellence. Le tutorat d'accompagnement ne s'impose pas dans une L3 aux petits effectifs ; en revanche, la présence d'un projet tutoré obligatoire est une plus-value non négligeable en termes d'aide à la réussite. Cela posé, et bien que le taux d'étudiants ayant validé leur diplôme paraisse satisfaisant (90 % en 2011-2012, mais seulement 50 %, soit 9 sur 18 inscrits, en 2009-2010), la faiblesse des flux initiaux relativise ces performances. Il est évident que l'orientation privilégiée est celle d'une poursuite d'études en master à l'IDUP (entre 60 % et 90 % d'une population étudiante fort ramassée, allant d'un pic de 20 étudiants inscrits en 2009-2010 à un minimum de 10 inscrits en 2011-2012). Ce choix est bien préparé dès la licence grâce à la qualité des informations proposées ainsi que par la présence de modalités pédagogiques de bon niveau. La mention *Démographie* apparaît ainsi bien intégrée dans son environnement immédiat au sein de l'IDUP, comme le rappelle le taux d'insertion professionnelle, calculé après le M2, qui atteint plus de 80 % douze mois après la fin des études.

Au sein d'une équipe de formation reserrée (six enseignants-chercheurs dont deux professeurs, un seul véritable intervenant extérieur), le pilotage de la mention est effectif, comme l'attestent de nombreuses et pertinentes actions de valorisation. Assurément, l'équipe connaît bien une population étudiante qui, au cours des dernières années, n'a jamais dépassé les 20 étudiants. Cela dit, l'existence d'un conseil pédagogique ne semble pas suffisante pour prendre en compte de manière approfondie les différents types d'évaluations : les évaluations par les étudiants n'apparaissent pas vraiment dans le dossier. Qui plus est, la fermeture du parcours *Démographie-Economie* ainsi que la suppression de nombreuses options risquent de refermer un peu plus la formation sur elle-même. Une question extrêmement sérieuse continue donc à se poser, celle du niveau d'attractivité d'une formation dont la dernière promotion ne dépassait pas les 10 étudiants. Or, l'équipe de formation ne semble pas s'être suffisamment interrogée sur le devenir de la mention. Dans ce contexte, le recours à des dispositifs spécifiques (mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement, présence accrue d'extérieurs, renforcement des évaluations par les étudiants), jusqu'à présent absents du pilotage de la mention, pourrait s'avérer tout à fait utile pour permettre de mieux identifier les causes et les raisons de ce manque d'attractivité.

● Points forts :

- Formation bien intégrée dans une logique de poursuite des études ; synergie forte avec le master *Démographie* de l'IDUP et cohérence de la formation par rapport aux offres de 2^{ème} cycle.
- Originalité de la formation dans le paysage universitaire français.
- Cohérence interne des enseignements, avec un bon équilibre entre les cours fondamentaux en démographie et des enseignements plus généraux en sciences sociales sur le thème de la population.
- Présence d'un projet tutoré obligatoire pour tout étudiant, ce qui exprime la volonté de rendre le plus opérationnelles possible les compétences acquises.

- Points faibles :
 - Une licence conçue avant tout comme une formation de préparation à un master et non comme un diplôme venant clore un 1^{er} cycle universitaire classique.
 - Une certaine fermeture sur soi de la mention, conséquence de la suppression de parcours et d'options, ainsi que de l'absence d'actions liées à la mobilité des étudiants.
 - Des procédures d'évaluation des étudiants encore très floues et des modalités de contrôle de connaissances pas toujours suffisamment explicites, voire insuffisantes (une partie des cours n'est évaluée que par une seule note).
 - L'absence de tout conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

La licence proposée est originale dans le paysage universitaire français et s'appuie sur une maquette cohérente, avec des cours variés et pertinents. L'attractivité limitée de cette formation peut toutefois conduire à s'interroger sur l'éventuelle pertinence du maintien d'une mention spécifique à ce niveau. Dans cette hypothèse, la licence de *Démographie* pourrait se transformer en un simple parcours au sein d'une licence plus généraliste, un parcours qui serait alors destiné à spécialiser des étudiants à la démographie au fur et à mesure de leur avancée dans le 1^{er} cycle universitaire.

En revanche, dans l'optique d'un maintien d'une licence autonome de *Démographie*, il serait urgent de mener des actions en amont de la part de l'équipe de formation en vue de redynamiser les flux étudiants. Dans ce contexte, une réflexion approfondie de la part de l'équipe de pilotage sur la question de l'attractivité limitée de la mention serait essentielle : un recentrage sur la démographie n'expose-t-il pas la formation à un certain enfermement sur soi, au risque de voir le nombre d'étudiants inscrits continuer à diminuer ou, du moins, à ne pas s'accroître ? Une ouverture à l'international pourrait aussi être la bienvenue, bien qu'elle ne puisse, le cas échéant, qu'être semestrielle. Une série d'éléments pratiques du projet pédagogique et du pilotage de la mention (évaluations par les étudiants, offre d'apprentissage d'une deuxième langue, présence d'un stage obligatoire, création d'un conseil de perfectionnement) gagneraient, eux aussi, à être plus clairement présentés ou simplement intégrés au projet de formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspe@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en licences pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Ph. Boutry
Philippe BOUTRY



Demande n° S3LI 1 40006015

Domaine : Sciences Humaines et sociales

Mention : Démographie

1) La L3 : une formation fermée sur la discipline ?

Dès la reconnaissance de la démographie comme discipline universitaire en 1957 (avec la création par Alfred Sauvy de l'Institut de démographie de Paris, aujourd'hui IDUP), la formation des démographes s'est toujours adressée à des étudiants ou des professionnels ayant une formation initiale dans une autre discipline. L'objectif de l'enseignement de la démographie est de transmettre à des sociologues, géographes, historiens, etc. les méthodes de production et d'analyse de données quantitatives permettant de mesurer et d'expliquer les questions de population. Dès son origine, la discipline a fait le pari de sa pluri-disciplinarité, de la diversité des approches autour d'un socle de connaissances techniques communes (l'analyse statistique des phénomènes et comportements ayant une portée démographique). C'est la raison pour laquelle l'enseignement spécialisé en démographie a toujours commencé en 2e cycle, et donc aujourd'hui en L3. En outre, la formation aux méthodes démographiques, quel que soit le niveau (L3, M1 ou M2), est toujours articulée à l'étude des phénomènes sociaux et démographiques. Loin de former des hyper-spécialistes en démographie, la L3 comme le master s'attachent à développer la polyvalence des étudiants afin de les rendre aptes non seulement à mobiliser une grande diversité d'outils mais aussi à appréhender une grande variété de thématiques liées aux questions de populations.

La nouvelle maquette s'est précisément attachée à proposer des enseignements couvrant la diversité de ces questions tout en veillant à une plus grande cohérence afin, d'une part, de permettre aux étudiants de mieux identifier la démographie comme discipline et, d'autre part, de favoriser la construction d'une culture professionnelle très claire qui leur permettra de mieux se positionner sur le marché de l'emploi.

2) La L3 : un simple tremplin vers le master ?

Pour les raisons évoquées, la L3 est une première étape dans la formation en démographie. De ce fait, elle limite la possibilité pour les étudiants de faire un stage (les connaissances requises pour l'exercice d'une mission de démographe dépassent celles enseignées au cours de la L3) ou d'engager une mobilité internationale (les connaissances élémentaires sont en cours d'acquisition). Elle ne peut également avoir pour objectif de clore un 1er cycle universitaire

classique et pour cause : son positionnement dans le champ académique n'est pas classique. Cette discipline a toujours été pensée comme une spécialisation complémentaire à une formation initiale dans une autre discipline.

3) Un recrutement inévitablement en chute libre ?

La réforme LMD a eu un effet négatif sur le recrutement au niveau L3. Lors des premières années, alors que le format DEUG-Licence-Maîtrise demeurait encore le format auquel tout le monde se référait en dépit du changement des parcours universitaires, les étudiants étaient encore nombreux à entreprendre leur formation en démographie dès la L3. Aujourd'hui, la plupart des étudiants inscrivent clairement leur parcours dans une optique de continuité disciplinaire tout au long des trois années de licence ; c'est en particulier le cas des étudiants de MASS de notre université. C'est seulement au terme de la L3 qu'ils envisagent d'entamer leur formation en démographie, ce que confirme le nombre stable et toujours importants de candidatures en M1.

Une partie des étudiants qui rejoignent aujourd'hui l'IDUP viennent des formations universitaires courtes, en particulier de la filière statistique et informatique décisionnelle (STID). La L3 de démographie leur offre en effet l'opportunité de poursuivre leur formation universitaire, en s'appuyant sur les compétences acquises en IUT tout en bénéficiant d'une véritable ouverture culturelle sur toutes les questions de population. Ces étudiants venant de filières sélectives sont tous d'un bon niveau. Nous attendons les retours de notre démarche d'information auprès des futurs diplômés de la filière STID, largement appuyée par les interventions de nos étudiants venant de cette filière dans leurs établissements d'origine.

Nous sommes donc actuellement dans une situation de transition, incontestablement délicate du point de vue des effectifs actuels, nous en sommes conscients.

4) Un manque de lisibilité des procédures d'évaluation par les étudiants ?

De par ses statuts, il existe au sein de l'IDUP un conseil d'administration au sein duquel siègent quatre étudiants. Toutes les décisions relatives à l'organisation de l'enseignement et de la recherche sont discutées et doivent être approuvées par le conseil. Au cours des réunions du conseil (au moins deux par an), les représentants élus des étudiants font part des critiques, remarques ou suggestions émises par l'ensemble des étudiants sur la formation. Par ailleurs, les membres extérieurs du conseil (quatre professionnels, parmi lesquels des anciens étudiants de l'IDUP) font également part de leurs suggestions afin de faire évoluer la formation en fonction des évolutions du marché de l'emploi.

Ces échanges formalisent et officialisent les nombreux échanges entre les étudiants et l'équipe pédagogique (à laquelle sont associés les membres de l'équipe administrative), qui sont favorisés par l'unité de lieu des enseignements assurés à l'IDUP. Ces nombreux retours, d'étudiants en cours de formations, d'anciens étudiants ainsi que des intervenants extérieurs mobilisés dans le cadre de la formation, permettent à l'IDUP d'actualiser très régulièrement le contenu des enseignements en fonction des réalités professionnelles auxquelles sont confrontés les démographes.

5) Des modalités de contrôle volontairement diverses

Les modalités de contrôle des enseignements sont très diverses. Les enseignements techniques associant cours magistraux et travaux dirigés font tous l'objet d'au moins deux évaluations (un contrôle de mi-semestre + un examen partiel). Certains proposent jusqu'à 4 contrôles continus en plus de l'examen de fin de semestre.

Le projet tutoré fait l'objet d'un suivi continu par l'enseignant du travail de chaque étudiant. La seule note du semestre correspond en réalité à une évaluation continue du travail et de la progression de l'étudiant.

Dans le cadre des enseignements consacrés au renforcement de la culture générale en matière de question de population, le choix d'une seule évaluation peut être retenu afin de permettre aux étudiants de développer leur autonomie en matière d'organisation du travail personnel. Selon les enseignants, et en concertation avec les autres membres de l'équipe pédagogique, des dossiers, synthèses de lecture, etc. peuvent compléter l'évaluation des étudiants.

L'objectif global est de structurer de manière forte les enseignements méthodologiques fondamentaux et de développer l'autonomie intellectuelle dans le cadre des enseignements de culture générale afin que les étudiants, à la fin de l'année, aient acquis à la fois les outils techniques indispensables à la poursuite de leurs études et l'autonomie nécessaire à l'exercice de leurs futures fonctions de cadre.

6) Un repositionnement de la L3 au sein d'une licence généraliste ?

La formation en L3 telle qu'elle est proposée nous paraît cohérente dans le cadre de la formation complète des démographes. Nous ne pouvons toutefois ignorer, en dépit de notre volonté de construire une formation qui développe aussi une culture professionnelle forte dès la L3, les difficultés actuelles de recrutement liées en partie au caractère « suspendu » de cette L3.

Nous réfléchissons donc à la possibilité d'inscrire cette L3 dans le cadre d'une licence généraliste en sciences sociales. Nous sommes d'ailleurs en train d'en discuter au sein de l'Université avec le Service générale de sciences sociales (SGSS). Le projet consisterait à créer au sein d'une licence de sciences sociales un parcours « démographie » qui pourrait se concrétiser par des enseignements généraux en statistique dès la L1 et une spécialisation forte en démographie au cours de la L3. De ce fait, les étudiants en sciences sociales pourraient recevoir une formation quantitative dès la L1, tandis que l'IDUP aurait l'occasion de disposer, en interne, d'un vivier de recrutement qui lui fait actuellement défaut.